

PRIX D'ABONNEMENT
 Franco pour la Suisse
 Un an fr. 10.—
 Six mois » 5.—
 Trois mois » 2.50
 Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
 10 cent. la ligne
 Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
 Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES	Du 1 ^{er} Octobre 1898		Départs p ^r		GARE CHAUX-DE-FONDS		Arrivées de		Du 1 ^{er} Octobre 1898		ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION									
	m	s	m	s	m	s	m	s	m	s										
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER	6 40	7 54	9 45	11 50	12 52	1 37	3 45	5 45	7 40	8 06	10 08	11 25	12 42	1 36	2 38	4 08	6 42	8 06	9 40	12 12
LA CHAUX-DE-FONDS	7 54	9 45	11 50	12 52	1 37	3 45	5 45	7 40	8 06	10 08	11 25	12 42	1 36	2 38	4 08	6 42	8 06	9 40	12 12	1 36

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

Tirage: 7200 exemplaires

Pour 4 fr. 60 on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'au 30 juin 1899, franco dans toute la Suisse.

Pour 9 fr. 60 on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1899, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL à La Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue Jean Richard, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

PRIME EXCEPTIONNELLE
 offerte par L'IMPARTIAL
 à ses abonnés et lecteurs

Agrandissement Photographique
 demi-nature

sur beau papier inaltérable et finement exécuté, au prix incroyable de

Dix francs

Des spécimens de ces magnifiques portraits sont exposés dans nos vitrines, où les amateurs peuvent les examiner.

Il suffit de nous remettre ou de nous adresser un original photographique satisfaisant d'une personne vivante ou morte, une quinzaine de jours après nous remettons dans nos bureaux ou nous adresserons franco, en gare la plus proche, la photographie agrandie et le portrait qui nous aura été confié.

Il ne pourra être tenu compte de ses ordres accompagnés de leur montant, soit 10 francs par photographie.

— VENDREDI 20 JANVIER 1899 —

La Chaux-de-Fonds

Sociétés de musique
Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.
Sociétés de chant
L'Avenir. — Répétition à 8 1/4 h. au Cercle.
Echo de la montagne. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de gymnastique
Ancienne Section. — Exercices à 9 h. à la Halle.
L'Abéille. — Exercices à 8 1/2 h. au soir.
Intimité. — Exercices à 8 1/4 h. au soir.

Réunions diverses
Fonds des protestants dissimulés. — Réunion à 8 heures chez M^{me} Marc Borel. — Amendable.
L'Alouette. — Répétition à 8 1/2 h. au local.
Monteurs de boîtes. — Réunion du comité central et local, à 8 1/2 h. du soir, Café des Alpes.
L'ami montagnard. — Assen. à 8 1/4 h. au local.
La Diligente. — Répétition à 8 3/4 h. au local.
Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion à 8 h. au local.
La Muse. — Assemblée à 8 1/4 h., au local.
C. A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion à 8 1/2 h.
Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/2 h.
Intimité. (Section litt.). — Rép. à 8 1/4 h.
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi de 8 à 10 heures du soir (salle num. 32. Collège Industriel).
La Primvère. — Réunion à 8 heures et demie à la Cure.

Clubs
Club du Gibus. — Rendez-vous à 8 h. s.
English conversing Club. — Meeting at 8 1/2.
Club Excelsior. — Réunion à 8 1/2 h.
Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.
Cazin-Club. — Réunion à 8 1/2 h. s.

— SAMEDI 21 JANVIER 1899 —

Sociétés de musique
Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/2 h.
Fanfare du Grutli. — Répétition à 8 1/4 h.

Sociétés de gymnastique
Grutli. — Exercices à 8 1/4 h. s.
La Fourmi. — Exercices à 8 h., au local.

Groupes d'épargne
J. O. G. T. — Perc. des cotis. de 9 à 10 h. au loc.
La Lutèce. — Perception des cotisations, au local.
La Linotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. s.
Club de la Pive. — Groupe des Eups. — Ass. 8 1/2.
Le Glaneur. — Versements obligatoires, dès 8 à 10 h.

Réunions diverses
Orphéon. — Assemblée à 8 1/4 h. s.
Société des ouvriers émailleurs. — Assemblée gén. à 8 1/2 h. s. au local.
??? Assemblée, samedi, à 8 heures du soir, au Caveau.
La Fidella. — Assemblée réglementaire, à 8 h. s.
Étoile. — Percép. des cotis. de 8 à 9 h. au local.
Les Amis des Alpes. — Percép. des cotis., à 8 h., au local.
Grutli romand. — Percép. des cotis. de 9 à 10 h.
Société ornithologique. — Réunion à 8 1/2 h.
Société artistique « La Pervenche ». — Réunion.
Gemütlichkeit. — Versammlung, Abends 9 Uhr.
Bibliothèque du Grutli romand. — Ouverture de 9 à 10 h. du s.
Intimité (fonds des courses). — Réunion à 8 1/2 h.
L. T. H. — Perception des cotisations.
Sous-officiers (Cagnotte). — Réunion à 8 1/2 h.
Groupe des Billeux. — Réunion à 8 1/2 h.

Clubs
XVIII Perception des cotisations de 8 heures et demie à 9 heures du soir au local.
Club de l'Exposition. — Perception des cotisations à 8 heures et demie.
Club du Renard. — Assemblée au Terrier.
La Petite Section. — Assemblée à 8 1/2 h. au local.
Club du Rams. — Assemblée au local.
Club des 4 jours. — Réunion.
Club d'Esgrime. — Leçon à 8 1/2 h. au local.
Vété-Club. — Réunion à 8 1/2 h. au local.
Club de la Lumière. — Réunion au réverbère.

Notre Père qui es aux cieux

Chez notre pasteur, la timidité était devenue une sorte de maladie. Il était timide à en paraître toujours emprunté, embarrassé, malgré la profonde fermeté de son caractère, à en être même parfois réellement maladroit.

Il attendait pour sortir de chez lui que Sophie, la servante, fût au jardin ou en courses, ce qui lui valait de sévères réprimandes à son retour : « Monsieur n'avait donc pas plus de tête que cela ! Laisser la maison ouverte et sans personne pour la garder ! Si on était venu le chercher pour un malade ! Si les voleurs l'avaient dévalisé ! »

A cette seconde suggestion formulée d'une voix plus grave encore et plus revêche que la première, il répondait ordinairement par un sourire. Les voleurs auraient été bien attrapés en pénétrant chez lui, les pauvres !

Et, malgré ces algarades presque journalières et auxquelles il ne s'était pas habitué, notre pasteur cherchait toujours à éviter le : « Alors, Monsieur sort ? Et où va Monsieur ? » qui le terrifiait plus que les réprimandes et lui avait même fait rebrousser chemin, certains jours où il sortait sans but bien défini, pour se promener, simplement.

Ce jour-là, un lundi, jour de repos pastoral, il pleuvait et en outre, sous prétexte d'une migraine, M. le pasteur n'avait presque rien mangé à son déjeuner ; double, triple raison même pour demeurer chez lui.

Debout devant la fenêtre fermée de son cabinet de travail, Jean-Louis Pasquier, pasteur de l'église nationale d'Armondin, écoutait les moindres bruits qui montaient du rez-de-chaussée. Mais rien dans ces bruits ne lui annonçait que Sophie fût sur le point d'aller soit au bûcher, soit au verger. Au contraire, au clapotement d'eau qu'il entendait par instants, il comprenait que c'était jour de curage. Le carrelage de la cuisine, le plancher du corridor seraient recouverts d'une couche d'eau savonneuse et Sophie de pire humeur que jamais.

Il pleuvait, il bruinaut plutôt ; c'était une de ces légères brumes de premier automne qui, ne s'élevant pas dissipée vers midi, s'était changée en bruine. Le gravier de la cour était marbré de petites taches noires luisantes, les feuilles des lauriers du bosquet avaient des reflets métalliques et, au bout de chaque aiguille de sapin pendait une goutte d'eau scintillante.

Les lointains, par delà le mur du presbytère étaient noyés dans un brouillard opaque et triste ; seul, au premier plan, à gauche,

un grand chêne aux ramures profondes se détachait vivement sur les grisailles. Il avait conservé presque tout son feuillage et sa lourde toison rousse et bouclée semblait devoir braver les vents et les hivers.

— Triste temps ! se dit le pasteur Pasquier avec un vague regret tout personnel que le soleil ne lui fournit pas une excuse valable pour sortir ; car, coûte que coûte, il lui fallait sortir, être à la gare à trois heures et quart au plus tard. Il prit une lettre dans sa poche, l'ouvrit et y relut une fois encore la phrase qui, fort inutilement, du reste, lui confirmait ce fait que le train amenant les voyageurs de France, arrivait à trois heures vingt.

Trois heures vingt ! Il tira sa montre pour la cinquième fois depuis cinq minutes, vit qu'il était alors deux heures trente-cinq et se dit, avec un véritable ennui qu'il lui faudrait partir avant que cinq nouvelles minutes se fussent écoulées. L'idée ne lui vint même pas de ne pas aller à la gare. C'eût été une lâcheté, un manquement à son devoir. Il se rassit dans son fauteuil, se frotta vigoureusement les mains et regarda longuement, sans la voir, la bibliothèque qui lui faisait face.

Comme si elle se fût doutée de la peur que sa présence causait à son maître et pour bien affirmer sa suprématie dans la maison, Sophie frottait à tour de bras le plancher du vestibule avec une brosse de chienfant.

Les trois quarts sonnèrent à la pendule de la cheminée et le pasteur, semblant sortir d'une méditation angoissante, se leva et passa dans sa chambre ; il endossa son pardessus, prit un chapeau au hasard et son parapluie dans sa garde-robe et ouvrit la porte. A ce bruit, la brosse de chienfant s'arrêta court. Jean-Louis Pasquier descendit rapidement l'escalier au bas duquel il se trouva face à face avec Sophie qui, la jupe retroussée, le bonnet sur l'oreille lui déclara simplement : « Monsieur ne peut pas passer ! Je fais le vestibule ! »

— Mais il faut que je sorte !
 — Et où Monsieur va-t-il ? J'aimerais bien savoir, avec un temps pareil.
 — Je suis obligé de sortir.
 — Pourquoi faire ? Monsieur sait bien que la vieille Vigeume se remet. J'y suis allée ce matin et il n'y a pas d'autres malades de ce moment-ci dans la paroisse : alors...
 — Je vous répète, ma bonne Sophie, qu'il me faut sortir maintenant. J'attends quelqu'un par le train de trois heures que je dois aller chercher à la gare.
 — Monsieur attend quelqu'un et ne me le dit pas !... Ah ! bien ! si je me serais jamais doutée de ça, moi ! Et, peut-on vous demander qui est ce quelqu'un ?
 — Vous le saurez quand cette personne sera ici.
 — Vous amenez du monde un jour que je fais la maison ? fit Sophie d'une voix suffoquée.
 — Peu importe, comme cette personne ne viendra qu'en passant...
 — En passant ! En passant ! Pour tout me « crotter » mon vestibule ! Et puis Monsieur ne sortira pas avec ce chapeau. C'est son chapeau du dimanche !
 Pour une fois dans sa vie, Jean-Louis Pasquier eut le courage de braver les injonctions de Sophie et sa colère même ; franchissant la dernière marche de l'escalier, il enjamba, marchant sur la pointe des pieds les serpillières et les seaux d'eau amoncelés sur son chemin, comme pour lui barrer le passage, en disant :
 — Je n'ai pas de temps à perdre ; peu importe mon chapeau, j'ai mon parapluie.
 Il ne l'ouvrit pas du reste et partit, d'un pas rapide, sous la légère pluie d'octobre, cependant que Sophie, muette d'étonnement, ne songeait même pas à aller fermer la porte.
 — Si on peut ! murmura-t-elle, au bout d'un moment. Si on peut ! Et l'idée lui vint d'aller tout révéler à Joseph, le marguillier, qui demeurait à deux pas et de lui demander son avis sur ce cas presque unique dans les annales du presbytère ; mais, après avoir jeté un regard dehors sur l'état du ciel, puis sur les chemins, elle préféra rester, bien décidée à laisser le vestibule tel qu'il était en témoignage

évident de sa réprobation et aussi, afin de ne pas avoir à le nettoyer de nouveau après le départ du mystérieux visiteur.

Rabattant les pans de sa jupe et redressant son bonnet, elle alla se laver les mains à l'évier, puis, après un second regard sur la route boueuse qui passait devant la maison, regard suivi d'un soupir impatient, elle s'assit délibérément à la fenêtre et prit son tricet auquel elle se mit à travailler machinalement sans quitter des yeux le portail toujours ouvert du presbytère.

Pendant ce temps, M. le pasteur s'en allait de son pas rapide et hésitant, répondant à peine aux bonjours respectueux des rares passants qu'il croisait.

Son émotion et sa timidité semblaient augmenter à chacun de ses pas.

Tout au problème qui absorbait ses pensées, il ne prêtait aucune attention aux paysages bien connus du reste qu'il avait sous les yeux. Après avoir traversé le village dans toute sa longueur, ne levant les yeux que pour voir l'heure à l'horloge du clocher, il arriva au haut de la côte qui surplombait le lac endormi sous la brume d'un sommeil maussade et agité. Des vignobles recouvraient entièrement le flanc de la colline. Les sarments dépouillés de leur feuilles se tordaient autour des échelles et mélaient une note brune très fine sur la couleur terne de la terre. Dans les haies qui bordaient les vignes et où poussaient de jeunes noyers au tronc grisâtre, des mésanges à tête noire et des roitelets sautillaient de branches en branches avec de petits gestes vifs, des battements d'ailes précipités, des bondissements pepiements joyeux.

Tout au bord du lac, un feu d'herbes mêlait sa fumée blanche à la brume et parfumait l'air de cette odeur âcre et douce en même temps qui, à elle seule, vous dit la mélancolie des fins d'après-midis d'automne, vous met au fond du cœur de vagues regrets inexprimés, vous enveloppe l'âme de grisailles.

Aborder ce douloureux sujet de prime abord se demandait Jean-Louis Pasquier. Pauvre garçon ! Non ! Ce serait lui rendre trop cruel ce retour au pays. Mieux vaut lui laisser deviner la chose, l'habituer peu à peu à cette pensée et ce temps m'aidera : temps de tristesses, de deuils inavoués et pourtant certains ; temps de recueillement aussi, nécessaire à la reprise prochaine du travail.

Et, laissant dériver lentement le courant de ses réflexions, il en vint à penser à l'impassible nature dont tant de secrets nous échappent, dont l'âme intime ne se livre presque jamais complètement et cela, qu'aux seuls contemplatifs.

Il pensa à ce retour périodique et immuable des saisons et à tout ce qu'il cache de mystères ; au travail persévérant, tranquille qui s'opère à notre insu dans les choses, à ces fins et à ces recommencements, qui sont comme les pulsations très tendres d'un cœur immense et qui, chaque année, modifient un peu ce qui fut, au point que, malgré que nous mêmes, nous changions, il nous arrive parfois de ne plus reconnaître certains endroits que nous aimions, de ne plus nous y reconnaître nous mêmes et de croire morts les sentiments, les sensations que certaines vues évoquaient en nous jadis.

Et, ramené par cette transition muette et inconsciente au sujet dont il était parti, il eut pitié de celui qu'il allait attendre à la gare, pitié à cause de la mauvaise nouvelle qu'il devrait lui annoncer et pitié aussi à cause des autres modifications que retrouverait, et dans les choses cette fois, celui qui revenait humilié et repentant sans doute au pays. Il eût voulu lui épargner au mois une de ces douleurs. Mais, comment ? Et l'angoisse pénible qu'il éprouvait un instant auparavant lui revint avec toute son intensité. Sa timidité le reprit, plus violente, le rendant indécis, tremblant devant la triste tâche qu'il s'était imposée par bonté de cœur.

Lorsque, du quai de la gare, il vit, de loin, approcher par dessus le faite des arbres presqu nus, le panache de vapeur blanche qui annonçait la venue du train, il rassembla toutes ses forces en une courte prière et demanda à Dieu de l'assister.

(A suivre.) Louis-Ed. COULIN.

*
2^{me} FEUILLE
*

L'IMPARTIAL

*
2^{me} FEUILLE
*JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Nos Enfants à l'Etranger

II

Nous nous sommes occupé l'autre jour des jeunes gens qui vont à l'étranger. Parlons aujourd'hui des jeunes filles et voyons un peu le bien que celles-ci peuvent tirer d'un séjour, prolongé ou non, hors du pays.

Quel est le rôle de la femme dans la vie ? Le séjour à l'étranger influe de quelle manière sur le rôle qu'elle a à jouer ?

Les femmes, disons toutes les femmes, les exceptions sont si rares, pensent avoir été créées pour être les compagnes des hommes, se croient destinées à devenir mères de famille, appelées à avoir la direction d'un ménage.

Nous sommes, sur ce point, d'accord avec elles. Et c'est partant de cette parfaite harmonie de pensée prise comme base, que nous arriverons aux conclusions de cette très modeste étude.

On ne naît pas nécessairement mère de famille et femme de ménage. Quelle que soit la part laissée à l'instinct et au goût particulier, la jeune fille a cependant besoin d'être guidée et conseillée, préparée à la grande et noble tâche qui doit lui échoir un jour. Cela admis, les préoccupations des jeunes filles doivent être surtout de chercher à acquérir les connaissances qui leur manquent, l'expérience qui leur fait défaut.

Le séjour à l'étranger comblera-t-il leurs vœux, aura-t-il le don de leur procurer le nécessaire pour qu'elles deviennent de *bonnes femmes* ? Non, mille fois non. Les mœurs et les habitudes de l'étranger sont bien différentes des nôtres et la jeune fille y transplantée s'y trouve dépaysée et n'a nulle occasion de se former à notre vie, à la vie qui doit être la sienne, puisque presque toujours elle a l'intention de rentrer au pays au bout d'un certain laps de temps, et le désir de s'y créer un foyer.

On nous objectera sans doute que rester au sein de sa famille n'est pas une condition *sine qua non* pour qu'une jeune fille s'acquitte à souhait de la tâche qui lui est dévolue, et que nombre de celles parties à l'étranger sont revenues au pays, s'y sont mariées et font d'excellentes mères de famille et femmes de ménage. Nous n'y contredisons pas, mais nous avons la ferme conviction que dans la plupart des cas, le séjour à l'étranger ne vaut rien à nos jeunes filles, et notre conviction est la déduction logique des très nombreux exemples qui nous sont fournis journalièrement.

Mais, en somme, les choses pourraient-elles aller autrement qu'elles ne vont ? L'éloignement de la jeune fille est-il un essai à tenter, est-on fondé à caresser l'espoir que son séjour à l'étranger aura pour elle, pour son avenir, d'heureuses conséquences ? Est-il possible de penser, ne fût-ce qu'un instant, que son expatriation portera d'heureux fruits ? Nous répondons par un énergique non, parce qu'à l'avance on sait quelles conditions seront faites à nos jeunes filles, parce qu'à l'avance on connaît la vie qui sera la leur, à l'avance on est sûr que cette vie ne fera rien pour les rendre aptes à remplir les devoirs qui leur incomberont, et que les exemples qu'elles auront sous les yeux ne pourront leur être d'aucune utilité dans la suite. Dire le contraire serait, à notre avis, nier l'évidence.

Car, enfin, je vous prie, qu'est-ce que nos jeunes filles vont faire à l'étranger ? Supposons une jeune fille issue de famille aisée. Elle recherchera sans doute une place dans un pensionnat où, contre son entretien, elle donnera des leçons de français. Jusque là tout est bien. Mais vient-on à songer au milieu dans lequel elle se trouve, oh ! alors la question change du tout au tout. Malheureusement (pour la bourse du papa d'abord), elle se trouvera alliée à des compagnes plus fortunées qu'elle-même, habituées à dépenser sans compter, sacrifiant tout à la toilette. Et peu à peu, notre jeune fille, à ce contact journalier, se formera à ces mœurs nouvelles et nous reviendra avec des goûts de *luxe* et de *prodigalité* qui n'ont pas cours chez nous. Elle ne trouve plus rien à sa convenance dans sa famille, tout y est mesquin, rien ne s'y fait conformément à ce qui doit être dans la bonne société. « Ah ! là bas, nous nous y prenions tout autrement, nous faisons comme ceci, nous avons cela, jamais je ne pourrais me passer de ceci, vous devriez empletter cela et patati... et patata. Résultat : la jeune fille parle couramment l'allemand, mais elle est devenue plante exotique, il faut la racclimater.

Pour l'autre catégorie de jeunes filles, évidemment la plus nombreuse, par conséquent

celle qui doit présenter pour nous le plus vif intérêt, la catégorie des jeunes filles qui se rendent à l'étranger pour y gagner leur vie, examinons les conditions qui leur sont faites, voyons les places auxquelles elles peuvent prétendre, celles qu'on leur offre.

Celles qui ont reçu quelque instruction sont engagées en qualité d'institutrices, de gouvernantes, et les autres trouveront à s'employer comme bonnes. Supposons qu'il s'agisse de bonnes places, ce qui n'est, hélas ! pas toujours le cas. La jeune fille gagnera son pain, mais outre qu'elle n'est pas sensiblement plus payée qu'elle ne le serait dans son pays, elle aura peu souvent le bonheur de se trouver comme en famille, elle sera privée de l'affection qu'elle trouve au milieu de siens.

Et le retour au pays quel sera-t-il ? Car c'est toujours le retour qui nous intéresse. Presque toutes celles qui nous reviennent, d'avoir pendant quelques ans frôlé des princesses, se croient devenues pour le moins vicomtesse et regardent du haut de leur grandeur leurs pauvres compatriotes. Plus rien dans leurs manières de la simplicité de nos mœurs ; la moindre petite bonne s'intitule institutrice et se figure être d'essence supérieure à celle de ses tenants et aboutissants. Il n'y a pas à se le dissimuler, toutes nous reviennent maniérées, précieuses, d'une suffisance cadrant mal avec nos mœurs, d'une prétention d'autant plus élevée que l'emploi qu'elles ont occupé était de plus infime importance.

Sont-ce là les sentiments que nous devons cultiver, ceux que nous aimons à trouver chez les femmes que nous choisissons ? Encore une fois, non.

Aussi, vous tous qui avez souci de l'éducation morale de la femme, faites tous vos efforts pour garder au pays les jeunes filles qui ont l'intention de le quitter, assurés que vous êtes que l'étranger ne vaut rien pour elles. N'en laissez pas partir une seule sans avoir préalablement fait tout ce qui était en votre pouvoir pour la faire renoncer à l'expatriation.

L. M.

Correspondance parisienne

Paris, 18 janvier.

Il n'y a qu'une voix pour féliciter la bravoure de M. Camille Pelletan, le député de l'extrême-gauche, qui, en sa qualité de rapporteur général de la commission du budget, a inauguré au Palais-Bourbon, la discussion par un magistral discours. Comme toujours, il a parlé pour dire maintes vérités utiles en un langage attachant et savant, où l'esprit le dispute à l'érudition. Tous les contribuables devraient lire ce sombre mais vrai réquisitoire contre le fonctionnarisme et la routine qui paralysent l'énergie de la France et suspendent son essor. Mais il faut l'aller chercher dans *L'Officiel*, un organe auquel bien peu sont abonnés. Et nos journaux n'en donnent qu'un pâle résumé.

M. Pelletan s'est d'abord attaqué à l'administration de la guerre et de la marine. Il a établi que certaines dépenses sont aveuglément faites et n'ont pas d'utile compensation. Des sommes considérables sont gaspillées de la sorte. Il faudrait introduire un contrôle sévère qui manque ; on a déjà essayé, mais en vain.

Puis, l'orateur a dénoncé la fatale administration des colonies. Nous dépensons plus pour elles que tous les autres Etats réunis : quatre-vingt millions contre soixante sacrifiés par nos rivaux ensemble. Et qu'est-ce que nous faisons de ces colonies ? En 1897, nous y avons vendu pour cent dix-huit millions de marchandises, tandis que l'Angleterre place dans les sennes pour deux milliards de ses produits. C'est la faute de notre politique protectionniste. Nous manquons de clairvoyance. La politique coloniale actuelle peut se résumer en ceci : elle est conduite par de spirituels explorateurs cherchant des sujets de conférences et par de vaillants officiers cherchant des moyens d'avancement.

Naturellement, tous nos ministères sont sacrifiés à ces trois-là, guerre, marine, colonies, c'est-à-dire nos ministères productifs à nos ministères improductifs. Les signes de la fortune publique nous révèlent une situation défavorable. Notre niveau et notre influence baissent. Dans sa péroraison, M. Pelletan s'est éloquentement écrié :

« Nous sommes un peuple d'esprit léger, nous sommes un peuple si préoccupé des questions que nous apportent les événements du

jour, du dernier grog versé à la cour de Cassation (*vires*), que nous n'avons pas le temps de nous demander ce que devient notre rayonnement dans le monde. C'est pourtant là ce que le véritable patriotisme commanderait d'examiner avant tout. (*Applaudissements*). »

Ce discours dont je ne vous donne qu'une image excessivement affaiblie, cependant suffisante, est vivement commenté. Mais il n'aura pas de sanction immédiate. La commission reconnaît elle-même qu'on ne peut pas ouvrir l'action des réformes dans le budget en délibération ; ce sera dans le prochain budget. En définitive c'est plus ou moins le statu quo qui prévaut.

Toutefois, il faut dire que le discours Pelletan aura une autre conséquence, probablement heureuse : elle stimulera la revision de la constitution. Celle-ci apparaît non seulement comme une œuvre de conservation républicaine et de conservation sociale, mais encore comme la grande base de futures réformes. A ce point de vue, M. Camille Pelletan a sonné un coup de clairon qui est entendu.

Entre temps, dans les couloirs du parlement j'ai dû me convaincre que, bien que les interpellateurs n'aient plus l'oreille de la Chambre des députés et qu'ils ne feront pas florès au Sénat où un débat va s'ouvrir à leur intention, les antidreyfusards n'ont pas désarmé, et qu'ils pourraient bien arriver à leurs fins. Vous avez déjà annoncé que le député Rose à la Chambre, et le sénateur Bisseuil au Sénat, proposeraient un décret qui remet à la Cour de cassation tout entière, c'est-à-dire à la Chambre civile et à la Chambre des requêtes le prononcé des arrêts dans les affaires en revision instruites par la Chambre criminelle. Actuellement c'est celle-ci qui prononce l'arrêt : or le but du projet en question est de la dessaisir de ce droit dans le cas Dreyfus.

On fait sous mains une active propagande pour rallier à ce projet une majorité au palais Bourbon et au Luxembourg, car il faut l'accord des deux Chambres. Il ne serait pas impossible que cette campagne aboutisse. Vous en voyez toute la perfidie. On a l'air de proposer une transaction. J'ai pu constater que plusieurs parlementaires se laissent prendre à cette glu. Quant au gouvernement, il se tait encore à ce sujet, de sorte qu'on ne saurait préjuger l'attitude qu'il adoptera. Nous sommes derechef en pleine incertitude, aggravée par l'éternement général.

Les antidreyfusards espèrent que si cette campagne réussit, la Cour de cassation tout entière, se bornant à constater une présomption d'innocence ou de culpabilité à l'égard d'Alfred Dreyfus, renverra ce dernier devant un nouveau conseil de guerre pour l'absoudre ou confirmer le jugement. Et ils comptent sur une récondamnation. Ma précédente lettre vous avait déjà fait prévoir cette éventualité, qui tous les jours paraît davantage devenir chose certaine.

On s'était réjoui trop tôt de l'insuccès des interpellations.

Nous n'attachons pas grande importance aux commentaires de M. Ernest Daudet dans le *Gaulois*, au sujet du projet de rapprochement de la France et de l'Allemagne, encouragé par la Russie. Je vous ai déjà écrit qu'un rapprochement politique, si désirable qu'il soit, si utile qu'il pourrait être, rencontre pour le moment un obstacle insurmontable chez nous ; cet obstacle est le chauvinisme surexcité. M. Daudet fait de la diplomatie en chambre.

Il y a eu hier juste quatre ans que M. Félix Faure est président de la République. Sa fonction courra trois nouvelles années.

* * *

Paris, 19 janvier.

Un nouveau journal, la *Vie illustrée*, publie dans son numéro de ce jour un grand article qui est une intéressante enquête d'un de ses collaborateurs, M. Henry Girard, envoyé en Allemagne pour savoir ce qu'on pense du rapprochement qu'à un certain moment on a cru possible entre ce pays et la France.

Comme bien l'on pense, M. Girard a noté des impressions plutôt favorables. Mais nous savions déjà que là-bas on ne demande pas mieux que de redevenir bons amis avec nous. Cette tendance se manifeste surtout dans le monde des affaires. En haut, selon notre auteur, même inclination, avec plus de réserve. En particulier, dans les sphères dirigeantes, on n'admet que ce rapprochement se fasse au prix d'un retour à la France de la moindre parcelle du territoire annexé, qui forme un tout intangible.

Il y aurait beaucoup à glaner dans ce co-

pieux article. Cependant ce que j'en extrais suffit pour vous montrer que je n'avais pas tort de vous dire hier encore que le rapprochement *politique* apparaît comme une chose impossible. La majorité des Français ne veut pas renoncer à l'espoir de recouvrer tout ou partie du pays perdu. En revanche, certains accords spéciaux sont probables : l'ancien dissentiment est assez atténué pour le permettre.

M. Girard dit entre autres que l'affaire Dreyfus a donné à l'Allemagne peu de confiance en notre organisation militaire. Vous allez voir que de cette affirmation les anti revisionnistes vont tirer parti pour qualifier les actes de leurs adversaires de trahison contre la patrie. A quoi ceux-ci n'auront pas de peine à répondre que c'est la conduite de certaines têtes militaires qui a donné à l'Allemagne l'impression d'un affaiblissement faucheux, et que le moment était venu d'essayer de couper patriotiquement le mal par la racine.

* * *

La tendance que je vous signalais hier à dessaisir la Chambre criminelle du prononcé de l'arrêt sur la revision du procès Dreyfus s'accroît. Le fait que la fâcheuse proposition de M. Bisseuil a eu la majorité dans une commission du Sénat est un fait significatif.

Il n'aurait plus manqué que l'arrêt en règlement de juges dans l'affaire Picquart fût rendu la semaine prochaine comme plusieurs journaux le prétendaient. La logique veut que cet incident ne soit liquidé qu'après la clôture de la grande enquête. C'est ce qui semble devoir arriver. Le cas du règlement de juges ne viendra qu'après la semaine prochaine.

Lorsque Esterhazy aura terminé la déposition qu'il fait en ce moment, la grande enquête touchera à sa fin, sauf l'imprévu. Il faut que la Chambre criminelle se hâte de conclure, avant qu'aboutissent les nouvelles menées poursuivies contre elles dans le monde parlementaire. Quant à Esterhazy même, que j'ai entrevu au coin du Quai des Orfèvres vieilli, grisonnant et courbé, nul, sauf les reporters, ne s'inquiète de lui, tout le mépris des uns et des autres qui l'entoure est profond. C'est une déchéance complète. Bien qu'il ne soit que témoin, la Chambre criminelle est en train de lui poser plus d'une question qui doit lui donner la froide sensation d'un accusé.

C.-R. P.

Nouvelles étrangères

France. — On mande de Paris, 19 janvier :

A la Chambre, M. Vaillant demande à interpellier sur la conférence du désarmement.

M. Delcassé répond qu'il donnera des explications à l'occasion de la discussion du budget des affaires étrangères.

M. Vaillant retire sa demande.

M. Paschal Grousset réclame la nomination d'une commission parlementaire pour examiner la question des torpilleurs sous-marins. Il prétend que le syndicat des métallurgistes est opposé aux constructions sous-marines.

M. Lockroy répond qu'une commission parlementaire ne pourrait pas intervenir pratiquement dans des expériences qui ont été contrôlées par des hommes du métier. M. Lockroy constate que le *Gustave-Zédé* a montré qu'il possède toutes les qualités qu'on en attendait, non-seulement pour le lancement des torpilles, mais pour la navigabilité. Il ajoute que la France est la seule puissance possédant un torpilleur sous-marin pratique.

M. Grousset insiste, et réclame l'urgence, qui est repoussée par 351 voix contre 121.

La Chambre reprend ensuite la discussion générale du budget.

M. Peytral affirme que le budget est en équilibre sérieux. Il ajoute qu'on a maintenu l'unité budgétaire, tout en assurant l'amortissement.

M. Peytral affirme que le gouvernement poursuivra une politique d'économies, basée sur l'unité budgétaire et sur l'amortissement. Il dit que le but du gouvernement est de présenter pour 1900 un budget formel avec un projet spécial sur chaque question spéciale.

M. Peytral estime que l'ère des déficits est close. Il démontre que la richesse de la France n'est pas en décroissance. Cela ne veut pas dire, ajoute-t-il, qu'il n'y ait rien à faire ;

mais il ne faut pas décourager le pays, qui sera à la hauteur de la situation.

L'amiral Rieunier réfute les critiques de M. Pelletan sur la marine. Le rapporteur, lit-il, a parlé de l'infériorité de notre marine par rapport à la marine anglaise.

La discussion générale du budget est close et la séance est levée.

Paris, 19 janvier. — Au Sénat, M. de Chamillard, de la droite, interpelle sur le retard apporté à juger le colonel Picquart. Il accuse la Cour de cassation de faire preuve de partialité en faveur de Picquart, et demande au ministre de la justice d'inviter la Cour de cassation à statuer d'urgence.

M. Girard demande qu'on laisse la justice continuer son œuvre en silence et qu'on réprime les outrages contre la magistrature.

M. Le Provost de Launay, de la droite, fait, au milieu des interruptions, un long exposé de l'incident Beaufrepaire, et attaque vivement la Cour de cassation.

L'orateur continue en blâmant les procédés de la campagne de révision et l'alliance entre les intellectuels, les communalistes et les panamistes. Il termine en demandant au gouvernement de se montrer énergique.

M. Girard parle en faveur de l'apaisement.

M. Lebret rappelle le principe de la séparation des pouvoirs. Il dit que l'intervention du gouvernement ne pourrait qu'augmenter le trouble de la situation. Il ajoute que la Cour de cassation n'a apporté aucun retard dans les diverses phases de l'affaire et que le gouvernement doit attendre le prononcé de l'arrêt.

M. Lebret croit que M. de Beaufrepaire a démissionné parce qu'il estimait qu'on ne lui témoignait pas suffisamment de déférence. Le ministre lui a écrit, en lui offrant de s'expliquer, mais M. de Beaufrepaire a refusé. Le ministre ne pouvait qu'accepter sa démission, car une mesure plus énergique n'aurait pu qu'augmenter l'agitation.

M. Lebret conclut en disant qu'il faut en finir; il demande qu'on respecte la séparation des pouvoirs. (Applaudissements.)

M. Leydet dépose un ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement et exprimant le respect du principe de la séparation des pouvoirs.

M. Lebret accepte cet ordre du jour, qui est adopté par 212 voix contre 28.

La séance est ensuite levée.

Paris, 19 janvier. — Suivant l'Echo de Paris, les experts du tribunal de guerre de 1894 ont maintenu dans les dépositions qu'ils ont faites hier devant la chambre criminelle de la Cour de cassation que le bordereau est de Dreyfus.

D'autre part, les experts du procès Esterhazy auraient, suivant le même journal, maintenu que le bordereau n'était pas d'Esterhazy.

Chronique suisse

Le « Central » devant le Tribunal fédéral. — Le Tribunal est rentré en séance hier à 3 heures.

Le Conseil fédéral voulait porter au compte d'exploitation, conformément à la loi sur la comptabilité des chemins de fer, les subventions versées par le Central pour l'établissement de divers ponts et routes. La question se posait pour la subvention versée au gouvernement argovien pour le pont de Döttingen-Klingnau. La compagnie du Central voulait porter ces dépenses au compte de construction.

Après un très intéressant débat, le Tribunal a décidé, conformément à une proposition de M. Soldati, amendée par M. Soldan, que la subvention sera portée au compte de construction. Les subventions faites dans un but de simple entretien seront seules portées au compte d'exploitation.

Le Conseil fédéral veut faire porter au compte d'exploitation une somme de 368.000 francs, versée en vertu d'un contrat de garantie mutuelle passé entre les grandes compagnies, au Jura-Simplon pour les catastrophes de Mœnchenstein et de Zollkofen.

La Compagnie recourait contre cette décision.

Le Tribunal, considérant cette dépense comme étant en réalité une prime d'assurance, a donné raison au Conseil fédéral.

Le Tribunal aborde ensuite une des plus grosses contestations, celle qui a trait au calcul moyen du rendement. Le Conseil fédéral a établi cette moyenne en additionnant le produit des dix années et en divisant la somme par 10, tandis que la Compagnie voudrait tenir compte de l'accroissement successif du capital d'établissement. La différence entre les deux calculs est de plus de douze millions.

En présence du texte des concessions, le Tribunal fédéral, à l'unanimité, donne raison au Conseil fédéral.

Nouvelles des Cantons

BERNE. — Le correspondant de Paris du Bund signalait le bruit publié par les journaux nationalistes et suivant lequel le comte de Montholon, ambassadeur à Berne, aurait été à même de donner à M. Delcassé des informations importantes au sujet des fonds du « syndicat Dreyfus ». D'après ces journaux, la Suisse aurait contribué à ce fonds pour 37 millions et au delà.

L'Agence télégraphique suisse est autorisée à déclarer, à la suite d'informations puisées à la meilleure source, que la nouvelle donnée au Bund par son correspondant, au sujet des 37 millions du syndicat Dreyfus, est absolument fantaisiste.

Chronique du Jura bernois

Bienne. — Une crue subite vient de se produire sur le lac de Bienna. Les riverains sont inquiets. L'eau est montée si subitement et son niveau est si élevé, qu'on prétend que les écluses de Nidau n'ont pu être levées, les ordres à prendre n'ayant pu arriver à temps.

Chronique neuchâteloise

Aux Sociétés de chant du canton de Neuchâtel

Mesdames et Messieurs !

Ensuite de l'aimable invitation qu'elle a reçue de sa section l'Avenir de St-Blaise, la Société cantonale des Chanteurs neuchâtelois organise une réunion générale de chanteurs à laquelle toutes les sociétés de chant du canton sont cordialement invitées à participer. Cette réunion, d'un caractère tout à fait familial, aura lieu le dimanche 28 mai prochain, sur un vaste et bel emplacement situé à proximité du petit lac de St-Blaise; elle sera ouverte par l'exécution de deux chœurs d'ensemble, dont le premier

Mein Schweizerland, wach auf! de Attenhofer sera chanté par les sections allemandes, — et le second

Salut, printemps parfumé, de Heim sera chanté par les sections françaises.

A midi commencera un pique-nique auquel chaque chanteur pourra à sa convenance. Les participants qui auront négligé de se procurer des vivres d'avance trouveront quelques provisions sur place.

A partir de deux heures du soir au plus tard, toutes les sociétés participantes se produiront séparément, dans l'ordre qui leur sera assigné ultérieurement, par l'exécution d'un chœur à leur choix.

La fête sera clôturée par la production de deux nouveaux chœurs d'ensemble, le premier :

Der frohe Wandersmann, de Mendelssohn exécuté par les sections allemandes, — et le second

Ne crains rien, de Nægeli exécuté par les sections françaises.

Les sociétés qui désirent assister à la dite réunion devront s'annoncer au Comité central jusqu'à fin courant et indiquer en même temps le nombre de leurs membres participants, ainsi que le titre et le nom du compositeur du chœur libre qu'elles auront choisi pour cette circonstance.

Les chœurs d'hommes français ou allemands qui ne possèdent pas dans leurs recueils les chants d'ensemble indiqués ci-dessus pourront les obtenir du Comité central au prix de 20 cent. l'exemplaire, moyennant que la demande en soit faite également jusqu'à fin courant.

Nous espérons que tous les chanteurs répondront avec plaisir à l'invitation de nos amis de St-Blaise et qu'ils contribueront par leur présence nombreuse et leur bonne volonté à la réussite complète de la réunion projetée.

Les détails du programme seront arrêtés et communiqués plus tard.

Agrez, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Au nom du Comité central des chanteurs neuchâtelois :

Le Secrétaire, P. VUARNOZ. Le Président, FERD. PORCHAT.

Chronique locale

* L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain diverses communications.

* Conférences Liengme. — Nous prions nos lecteurs de voir aux annonces, (Communiqué).

* Concert de l'Union chorale. — Dimanche 22 courant, à 2 h. et demie de l'après-midi, la Société l'Union chorale donnera son second concert de la saison au Restaurant des Armes-Réunies, avec un effectif de 75 chanteurs et un programme de 14 morceaux dont nous dirons quelques mots dans le numéro de demain. (Communiqué).

* Théâtre. — Nous rappelons à nos lecteurs que c'est dimanche 22 janvier qu'aura lieu la représentation de Chéri !

Nous sommes certain que le plus chaleureux accueil sera fait, comme toujours, à l'excellente troupe de M. Frédéric Achard.

* Séance Jaques-Dalcroze. — On savait le succès obtenu dans les villes où il a passé, par M. Jaques-Dalcroze et dès lors on pouvait prévoir que notre public serait enthousiasmé.

C'est un grand charmeur que ce M. Jaques; on ne se lasse pas de l'entendre; on se pâme de rire à l'ouïe de ses chansons romandes pétilantes d'esprit, dites avec une verve innarrable; sa mimique est payable.

Si l'on voulait faire des citations il faudrait les prendre toutes ses chansons, parce que toutes sentent la malice et l'esprit, sont des critiques amusantes, mais cinglantes de nos petits défauts.

Le Chœur classique (une soixantaine de dames) prêtait à M. Jaques-Dalcroze son précieux concours. Nous avons surtout aimé son Chant des canotiers, avec ses accompagnements qui donnaient l'illusion du clapotis des vagues. Les rondes enfantines ont été ravissamment enlevées. C'était gentil, coquet, d'une fraîcheur exquise.

Ce fut une superbe soirée, dont beaucoup, sans doute, attendent avec impatience une seconde édition.

* Bienfaisance. — Reçu avec reconnaissance en faveur du Fonds des Incurables, la somme de 6 fr., produit d'une collecte faite samedi soir au banquet de la Section des Carabiniers. P. et G. B.

— L'Ouvrière a reçu avec reconnaissance pour le Droit de l'Orphelin, la somme de 10 fr., produit d'une collecte faite au café Stucky, par le Club des Aminches et quelques amis. Merci aux généreux donateurs.

Le Comité.

— Le Comité de la Bonne-Œuvre exprime ses sincères remerciements au généreux anonyme qui, par M. Douthrebande, père, lui a fait remettre un don de fr. 20, ainsi qu'au groupe d'amis de M. Alfred Schneitter, lesquels en souvenir de leur regretté collègue ont eu la bonté de lui faire parvenir par l'entremise du Bureau communal la somme de fr. 16.50.

(Communiqué).

NOS ANNONCES

Service des Primes

30^{me} Prime (soit un volume d'une valeur de fr. 3.50) échue à M. X., La Ferrière. Annonce 750.

28^{me} Prime de fr. 5.— échue à M. Jean Solari, Café des Alpes, rue Saint-Pierre 12. Annonce 775.

Les primes sont délivrées immédiatement aux ayants droit.

Dernier Courrier et Dépêches

Paris, 20 janvier. — La première conférence de la Ligue de la Patrie française, organisée par divers notabilités littéraires pour amener un apaisement à la suite de l'affaire Dreyfus, a eu lieu jeudi dans la soirée, en présence de 1,500 assistants, parmi lesquels on remarquait M. Cavaignac et plusieurs membres de l'Académie française.

M. Jules Lemaitre a fait une conférence et a blâmé avec véhémence la campagne contre l'armée; il s'est déclaré partisan de la révision par la Cour de cassation entière, car la suspicion qui frappe la chambre criminelle empêchera la pacification des esprits. Jules Lemaitre a exposé son programme, à savoir: développer l'amour de la patrie, amener l'amour et l'union entre tous les Français et organiser des comités régionaux. La réunion s'est séparée aux cris de: « Vive la France ! » Il n'y a eu aucun incident.

Paris, 20 janvier. — Le Gaulois raconte que les défenseurs du colonel Picquart cherchent à introduire dans le procès Picquart un témoin non militaire, qui déclarerait avoir écrit le « petit bleu » sous la dictée du colonel. La conséquence de cette complexité serait de rendre inévitable le renvoi de l'affaire devant la juridiction civile.

Agence télégraphique suisse

Lausanne, 20 janvier. — Le tribunal fédéral aborda ce matin la discussion de l'applicabilité de la loi de comptabilité aux dispositions relatives au fonds de renouvellement. Le rapporteur, M. Morel, entrant dans les vues du Conseil fédéral, affirme cette applicabilité, tandis que M. Soldati la conteste. A midi et un quart M. Soldati s'interrompt; il reprendra son argumentation à 3 heures.

Berne, 20 janvier. — Le Conseil fédéral a accordé au colonel d'infanterie Ami Gérard, avec remerciements pour les bons services rendus à l'armée pendant 60 ans, la démission qu'il a sollicitée, et l'a libéré du service. — Nomination: Aide à la direction des douanes: Philippe Mosset, de Villiers.

St-Gall, 20 janvier. — Dans les sociétés de tir de la ville de St-Gall on discute sérieusement la

question de savoir si St-Gall ne devrait pas se mettre sur les rangs pour le tir fédéral de 1903.

Berne, 20 janvier. — Comme on se le rappelle, le conseil d'administration du Jura-Simplon avait, dans sa dernière séance en décembre, approuvé un projet de la direction, relatif à l'échelle des salaires du personnel. Toutes les réclamations du personnel qui auraient pu donner lieu à un recours sont ainsi liquidées, et le comité d'action s'est dissous.

Neuchâtel, 20 janvier. — Du 12 au 19 janvier, le niveau du lac de Neuchâtel a monté de 1 mètre.

Paris, 20 janvier. — Suivant le Gaulois, le gouvernement serait disposé à se rallier aux propositions de M. Rose à la Chambre et de M. Bisseuil au Sénat, propositions demandant le transfert de la revision devant la Cour de cassation, siégeant toutes chambres réunies.

Madrid, 20 janvier. — Le Girarda, ayant à bord les cendres de Christophe Colomb, est arrivé à Séville, jeudi. Le navire a échangé des salves avec le port. Les autorités ont reçu le cercueil. Un service funèbre a été célébré dans la cathédrale, dans laquelle le cercueil sera conservé jusqu'à l'érection du monument national projeté. Une foule énorme assistait à la cérémonie.

Londres, 20 janvier. — A la suite des vents violents, les paquebots venant de France éprouvent des retards; la pluie et la neige ont causé des inondations en Ecosse. Les dégâts sont assez considérables dans les comtés de King et de Galloway.

New-York, 20 janvier. — Un vapeur anglais est arrivé avec l'équipage du vapeur Glendower, qui a été abandonné par 31° de longitude, le 12 janvier, alors qu'il était sur le point de sombrer.

New-York, 20 janvier. — Le transport Grant est parti pour Manille avec des renforts.

Shanghai, 20 janvier. — Le gouverneur de la province de Hupé a été révoqué pour avoir proposé des réformes et pour avoir adressé une pétition au trône.

Paris, 20 janvier. — Le Gaulois dit que la déposition d'Esterhazy aura lieu samedi; l'Echo de Paris, par contre, croit savoir que M. Esterhazy déposera aujourd'hui déjà devant la Cour de cassation.

M. Mimerel, avocat du colonel Picquart, interviewé, a dit que le règlement de juges ne viendra pas avant une huitaine de jours; la comparution d'Esterhazy ne serait pas étrangère à ce retard.

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Ouvertures de faillites

Veuve Julia Bersot-Pittet, magasin de pâtisserie et de confiserie, au Locle. Date de l'ouverture de la faillite: le 12 janvier. Délai pour les productions: le 6 février 1899. Liquidation sommaire.

Clôtures de faillites

Succession répuđiée de Louis-Aimable-Léopold Vernier, en son vivant épiciier et agriculteur, aux Cernets de Doubs (Bayards). Date de la clôture: le 14 janvier.

Publications matrimoniales

Le citoyen Paul-Emile Jaunin, commis-négociant, domicilié à Neuchâtel, rend public la demande en divorce qu'il a formée devant le tribunal civil de Neuchâtel contre sa femme Elisa Jaunin née Martin, également domiciliée à Neuchâtel.

Dame Maria Ritschard née Ramseyer, ménagère, domiciliée à Neuchâtel, rend public la demande en divorce qu'elle a formée devant le tribunal civil de Neuchâtel contre son mari Frédéric Ritschard, cordonnier, également domicilié à Neuchâtel.

Notifications édictales

Le tribunal de police de Neuchâtel a condamné par défaut :

Ulrich Lutz, boulanger, précédemment à Neuchâtel, prévenu de batterie et de tapage nocturne troublant la tranquillité des habitants, à trois jours de prison civile et aux frais liquidés à 23 fr. 50, frais ultérieurs réservés.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 18 janvier 1899

Recensement de la population en Janvier 1898 :

1898 : 31,605 habitants, 1897 : 31,157 »

Augmentation : 448 habitants.

Naissances

Tritten Emile, fils de Jean, agriculteur, et de Julie-Nathalie née Allenbach, Bernois. Gauthier Marcelle-Anne-Françoise, fille de William-Eugène, négociant, et de Blanche-Jeanne née Carrichon, Fribourgeoise. Schöni Charles-René, fils de Constant, horloger, et de Julie-Elisabeth Bourquin, Bernois.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

BANQUE FEDERALE
(Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 20 Janvier 1899.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/4 % de commission, de papier bancaire sur:

		Est.	Cours
France	Chèque Paris	3	100.75
	Court et petits effets longs	3	100.75
	2 mois } acc. françaises	3	100.75
Londres	Chèque min. L. 400	3	25.37 1/2
	Court et petits effets longs	3	25.36
	2 mois } acc. anglaises	3	25.41 1/2
Allemand	Chèque Berlin, Francfort	5	125.23 1/2
	Court et petits effets longs	5	125.37 1/2
	2 mois } acc. allemandes	5	125.42 1/2
Italie	Chèque Gènes, Milan, Turin	5	93.40
	Court et petits effets longs	5	93.45
	2 mois } chiffres	5	93.60
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers	3	100.60
	2 à 3 mois, trait. acc., fr. 3000	3	100.60
	Non ac., bill. mand., 3 et 4 ch.	3	100.60
Amst. Rotterdam	Chèque et court.	3	209.70
	2 à 3 mois, trait. acc., Fl. 3000	3	209.70
	Non ac., bill. mand., 3 et 4 ch.	3	209.70
Vienne	Chèque et court.	5	210.60
	Petits effets longs	5	210.60
	2 à 3 mois, 4 chiffres	5	210.60
New-York Suisse	Jusqu'à 4 mois	5	5.22 1/2
	Billets de banque français		100.73 1/2
	allemands		125.30
russe		25.37 1/2	
autrichiens		210.40	
anglais		25.36 1/2	
italiens		93.25	
Napoléons d'or		100.72 1/2	
Souverains anglais		25.34	
Pièces de 20 mark		24.86	

Enchères publiques

Il sera vendu aux enchères publiques à la HALLÉ, PLACE JAQUET-DROZ, le **LUNDI 23 JANVIER 1899**, dès 1 1/2 h. de l'après-midi :

Des fournitures de bureau, telles que plumes d'acier par boîtes en quantité, du papier à lettre grand et petit format, des enveloppes, des flacons d'encre, etc., etc.

680-1 n-231-c Office des faillites.

LOGEMENTS

- à louer pour St-Georges**
- Terre 103. — 3me étage de 3 pièces, corridor, fr. 500.
 - Serre 105. — 1er étage de 3 pièces, corridor, fr. 540.
 - Parc 77. — Pignon de 4 pièces, cuisine, fr. 520.
 - Paix 69. — 2me étage de 3 pièces, cabinet, corridor, fr. 620.
 - Paix 69. — Pignon de 2 chambres, cuisine, fr. 415.
 - Demoiselle 91. — Rez-de-chaussée de 3 pièces, corridor, fr. 725.
 - Parc 84. — 3me étage de 3 pièces, corridor, fr. 495.
- S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75.

MAGASIN

A remettre pour 1^{er} avril un petit magasin avec une grande devanture, situé au centre de la rue Léopold-Robert. — S'adresser rue Léopold-Robert 30, au 2me étage. 718-2*

De vastes locaux

à l'usage de MAGASINS dans un immeuble placé au centre des affaires et ayant une situation exceptionnelle, sont à louer pour le courant de l'année 1900. — Adresser offres, sous initiales P, R. V. 19377, au bureau de l'Impartial. 19377-24*

Gérance d'Immeubles CHARLES-OSCAR DUBOIS

- À louer de suite :**
- Progrès 117. — Pignon de 2 pièces et dépendances, fr. 315.
 - Nord 9. — 1er étage de 4 pièces avec balcon.
 - Nord 9. — 3me étage de 2 pièces et dépendances.
 - Progrès 93-a. — Rez-de-chaussée, 3 pièces, corridor et dépendances, fr. 440.
 - Progrès 113-a. — Appartement de 3 pièces, bout de corridor éclairé, fr. 480.
 - Temple-Allemand 111. — 2me étage, 3 pièces, corridor et dépendances.
 - Temple-Allemand 103. — 2me étage, 2 pièces et dépendances.
 - Progrès 3. — Rez-de-chaussée, à l'usage de magasin d'épicerie, pouvant au besoin être utilisé pour tout autre genre de commerce.

Attention !
A remettre avec peu de reprise un bon **COMMERCE de VINS et PENSION** On l'échangerait contre un IMMEUBLE dans n'importe quelle localité. — S'adresser, sous initiales B. V., Poste restante. 545

Le représentant des Grands Magasins

● A LA SAMARITAINE ●
DE GENÈVE

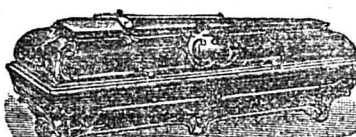
se trouvant actuellement à La Chaux-de-Fonds se rendra avec sa riche collection de **TISSUS, LINGERIE, CONFECTIONS, LITERIE** et **AMEUBLEMENTS** en tous genres chez les personnes qui lui en feront la demande, sous les initiales **A. M. L.**, Poste restante, **La Chaux-de-Fonds**.

Les Grands Magasins 486-5

A LA SAMARITAINE, (DE GENÈVE)
offrent à leur clientèle de grandes facilités de **payement sans augmentation de prix.**

MM. F. Mentha & Ed. Béguelin
Professeurs à la Faculté de Droit.
ont ouvert à NEUCHÂTEL, rue du Château 12.
un cabinet de consultations juridiques. 676-3

Cercueils Tachyphages

TÉLÉPHONE  TÉLÉPHONE

des plus simples aux plus riches.

GRAND CHOIX de 9225-9

Coussins mortuaires et Chemises mortuaires.
Renseignements et commandes au **Bureau, rue Fritz Courvoisier 56 a**

ATELIER POUR L'ÉLECTRICITÉ
E. ROSENG-ZWEIFEL
ELECTRICIEN
28, Rue de l'Envers 28

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que j'ai ouvert un atelier pour l'électricité, RUE DE L'ENVERS 28.

Par un travail prompt et soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite.
Ed. ROSENG-ZWEIFEL.

Téléphones privés. — Sonneries électriques. — Porte-voix. — Floteurs d'eau électriques. — Avertisseurs pour le feu. — Contacts de sûreté. — Paratonnerres. — Allumeurs de gaz. — Installation complète de lumière, etc., etc. 13-10

Entretien et réparations de toutes les installations. Plans et devis sur demande. Travail prompt, soigné et garanti. Prix modérés. Téléphone.

● EPICERIE-MERCERIE ●
Vins et Liqueurs

Arthur Courvoisier
139, Rue du Doubs, 139

Sucre gros déchets, 46 c. le kilo.
Sucre en pain, 48 c. le kilo.
Excellent Saindoux, à 50 et 60 c. le demi-kilo.
Véritable Saindoux de porc, à 85 c. le demi-kilo. 13500-9*

Macaronis et Pâtes assortis, 1re qualité, à 55 c. le kilo.
Huile à salade, 1re qualité, à 1 fr. le litre.
Mélasse, à 30 c. le demi-kilo.
Bon Miel pur, à 80 c. le demi-kilo.

Grand choix de Balais, Brosses à écurer et à tapis. Paillassons, etc.
VINS ROUGES 1re qualité, depuis 30, 40, 50, 60 c. le litre.
Excellent Vin blanc ouvert, à 60 c. le litre.
Vin bouché Neuchâtel blanc, à 90 c. la bouteille.
Grand choix de Cafés 1re qualité, depuis 70, 80 c., 1 fr., 1 fr. 20, 1 fr. 30, 1 fr. 40 et 1 fr. 50 le demi-kilo.
Café rôti, depuis 1 fr. 40 le demi-kilo.
Pruneaux, à 40 c. le kilo.
Conserves assorties.
Vins d'Espagne, à 50 et 60 c. le litre.
Huile d'olives extra.
Salamis, Saucisses et Lard.
Liqueurs assorties. TABACS et CIGARES.
Diamantine pour polisseuses d'acier.

MAGASIN DE CIGARES & TABACS
X. SCHEN
72, Rue Léopold Robert 72

Beau choix de Cigares en caissons de 10, 25, 50 et 100 pièces, bien secs, à des prix très modérés.
Pipes, Porte-cigares, Blagues à tabac, Cannes, etc.

SACS D'ÉCOLE à tous prix. Librairie A. Courvoisier

Si vous souffrez
de douleurs rhumatismales, de sciatique, de lombago, enfin de douleurs quelconques

Essayez

Le Baume d'Hercule
vous serez étonné de son effet 151-12*

PHARMACIE BOURQUIN

TOUT LE MONDE peut gagner de l'argent en cherchant des timbres-poste dans les vieux papiers. Demandez prospectus des prix qui sont payés avec simple carte de visite à la Maison Agostino De Simme, Via Chinia 235, à NAPLES. 697



Photographies Miniature
grandeur d'un timbre-poste
gommées et perforées

d'après n'importe quel original, qui sera rendu après exécution.
Exécution soignée.
Ressemblance garantie.

S'adaptant à merveille dans les médaillons et broches, sur les cartes de visite, papier à lettres, enveloppes, etc.

Très utile pour cartes de légitimation.

Prix : les 10 pièces, 1 fr. 50. 25 pièces, 3 fr. 50. 50 pièces, 5 fr. 25. 100 pièces, 8 fr. 70. 18950-4

Echantillons sur demande.
E. BÉHA, 32, rue de la Serre 32.

Les commandes peuvent être remises à la Librairie A. Courvoisier, et au Magasin de bijouterie et Orfèvrerie Humbert-Prince, rue St-Pierre 10, où des échantillons sont déposés.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

A louer de suite ou pour époque à convenir, une boucherie-charcuterie avec appartement, située dans le quartier de l'Ouest. Prix modéré. — S'adresser à M. Charles-Oscar Dubois, gérant, rue du Parc 9. 678-7

Pharmacie BOURQUIN
Rue Léopold Robert 39.

Dépôt principal des **Spécialités** SUIVANTES : 151 7*

- Pilules Pink
- TISANE DES SCHAKERS
- VIN DE VIAL
- Warner's Safe Cure
- THÉ CHAMBARD
- PASTILLES GERAUDEL
- FARINE D'AVOINE KNORR
- Farine Nestlé
- COGNAC et SIROP GOLLIEZ
- LAIT CONDENSÉ DE CHAM
- Savon de Tormentille
- LAIT ST. RILIS
- Cascarine Leprince

Immeuble à vendre à BOUDEVILLIERS

A vendre, à Boudevilliers, le « Café de la Poste », renfermant restaurant, magasin d'épicerie, quatre logements et jardins. — Revenu élevé. — Assurance du bâtiment, fr. 11,200.

Les marchandises seront vendues aux prix de revient.
Entrée en jouissance au gré de l'acquéreur.

S'adresser à M. Alfred SIGRIST-BÉGUIN ou au notaire Ernest GUYOT, à Boudevilliers. n-27-c 162-1

Vins garantis naturels
Franco, gare l'acheteur, payement 90 jours. 2 % d'escompte. 18324-42

SAINT-GEORGES 45 francs l'hectolitre.
ARBOIS 40 francs l'hectolitre.
BARLETTA 40 francs l'hectolitre.
CATALOGNE 32 francs l'hectolitre.
ASTI fût de 50 litres logé, 80 francs l'hectolitre.

Martl & Fabrés, Vins d'Es-pagne.
COURGENAY (Jura-Bernois)

Savon Maypole
TEINT EN TOUTES NUANCES
n'importe quel Tissu.
EN VENTE CHEZ :
M. Alfred Schneider-Robert, rue Fritz Courvoisier 20. n-11740-x 19530-6

Modes E. DATWYLER
Rue Fritz-Courvoisier 2

Grand choix de Couronnes mortuaires perles et métal, Bouquets et Couronnes montés en fleurs artificielles. Spécialité de DEUILS à des prix très avantageux. 5029-1

Se recommande.

AUX FABRICANTS !

A vendre un nouveau système de **CHRONOGRAPHES** simplifiés et garantis. 525
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Broches et Epingles
de la + bleue. — S'adresser à M. Léon RACINE, rue de la Charrière 22 A. 18832

Pipes Porte-cigares
Liquidation
du **MAGASIN DE CIGARES**
4, rue de la Demoiselle 4.

Articles pour fumeurs et priseurs. — Maroquinerie. FORT RABAIS. 18897
Le magasin avec logement est à louer.

Articles à peindre
La Librairie A. COURVOISIER
LA CHAUX-DE-FONDS

a l'honneur d'informer le public et plus spécialement les personnes s'occupant de peinture qu'elle tient à leur disposition tous les articles pour la peinture à l'huile tels que :

Boîtes de couleurs, Couleurs super fines à l'huile, Toiles sur châssis, Pinceaux, Vernis, Cartons pochades, Couteaux, Palettes, etc., etc.

Tous ces articles provenant d'une importante maison sont de qualité irréprochable et vendus au prix du jour.

Modèles de coupe
Patrons de toutes grandeurs, haute nouveauté, pour la **COUPE** des robes pour dames et fillettes, habillements pour messieurs et garçons, etc., par Otto PREUSS, professeur de coupe et commerce de patrons, ZURICH I, Rennweg 23. — Coupe irréprochable reconnue. Leçons de coupe à toute époque. Maison fondée à Zurich en 1892. 720

Librairie A. Courvoisier
LA CHAUX-DE-FONDS

En vente : **Indicateur commercial industriel et agricole**
du **JURA-BERNOIS**
1 volume relié, 4 fr.

Grande Brasserie
de la
METROPOLE
SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI
à 8 h. précises du soir 748-3
Grand Concert
donné par la célèbre Troupe
DERBLAY - HONORÉ
M. HONORÉ, comique des Concerts de
Lyon.
Mme HACKER, chanteuse et danseuse à
transformations.
Mme DERBLAY, forte chanteuse.
DIMANCHE, dès 2 heures, **MATINÉE**
— ENTRÉE LIBRE —

Café des SIX-POMPES
Rue de la Balance 12. 545-2
SAMEDI et DIMANCHE
dès 8 heures,
Soirée musicale
Invitation cordiale.
Bonnes consommations.
Se recommande, JOSEPH ZILLMANN.

BRASSERIE GAMBRINUS
OTTO ULRICH
24 — Rue Léopold Robert — 24.
Tous les jours et à toute heure
CHOUCROUTE
garnie
On sert pour emporter
ESCARGOTS
15181-33* Se recommande.

Hôtel de L'AIGLE
Place de l'Hôtel-de-Ville.

Dîners dep. 1 fr. 50
(vin compris). 671-2
CHAMBRES confortables, depuis 1 fr.
GRANDE SALLE
pour Sociétés au deuxième étage.
Toujours **Petits SOUPERS**
soignés
Tous les Samedis soir
TRIPES • TRIPES
BILLARD entièrement remis à neuf.
Se recommande, FRANZ MISTELI.

Hôtel du Lion-D'Or
Tous les SAMEDIS soir dès 7 1/2 heures
TRIPES
15717-23 Se recommande, H. IMMER-LEBER

Café du Télégraphe
PHONOGRAPHE
avec enregistreur
Genre tout nouveau. Avis aux chan-
teurs qui voudraient se reproduire.
GRANDES SALLES au premier étage
pour familles et sociétés.
Tous les lundis :
Gâteaux au fromage, Foie sauté et
Macaronis aux tomates.
FONDUE renommée
Consommations de premier choix.
Se recommande, A. Méroz-Flückiger.
— TÉLÉPHONE — 9649-45

Attention !
A remettre de suite, pour cas imprévu,
dans une principale ville du canton de
Vaud un excellent 759-3
CAFÉ - RESTAURANT
ayant une forte clientèle. — Ecrire sous
chiffres C. D. 2000, Poste restante, à
Yverdon.

Prés
A louer en bloc et de suite les prés
situés au sud-ouest de la propriété des
Arbres. 497-4
S'adresser à M. E. DUCOMMUN-ROU-
LET, aux Arbres.

A LOUER
pour le 23 avril 1899 un APPARTE-
MENT de 3 pièces, avec corridor, cuisine
et dépendances, bien exposé au soleil.
Prix très modéré.
S'adresser au bureau de M. Henri Vuille,
gérant, rue St-Pierre 10. 338-5

RESTAURANT DES ARMES-REUNIES
(GRANDE SALLE)
DIMANCHE 22 JANVIER 1899
Dès 2 1/2 h. après midi,
GRAND CONCERT
donné par
L'UNION CHORALE
(80 exécutants)
sous la direction de M. S. MAYR, prof.
avec le bienveillant concours d'un
QUATUOR INSTRUMENTAL
dirigé par M. Henri Wullteumier,
violoncelliste.
ENTRÉE : 50 centimes.
MM. les membres passifs sont priés de
se munir de leur carte de saison. 766-2

NEUCHÂTEL - TEMPLE DU BAS
Dimanche 22 janvier 1899, à 4 heures précises du soir.
XLIV^{ME} CONCERT
DE LA
SOCIÉTÉ CHORALE
Direction : M. Edm. RETHLISBERGER.
PROGRAMME
HYMNE RELIGIEUX, pour chœur, orchestre et orgue, Alb. Quinche.
STABAT MATER, pour solis, chœur et orchestre, Ant. Dvorak.
SOLISTES :
M^{lle} VALÉRIE HÉGAR, soprano de Bâle. — M^{me} RAEUBER-SANDOZ, alto de Berne.
— M. CHARLES TROYON, ténor de Lausanne. — M. CARL WEIDT, basse de
Heidelberg.
ORGUE :
M. Alb. QUINCHE.
ORCHESTRE :
L'ORCHESTRE DE BERNE, renforcé d'artistes et amateurs de Neuchâtel et du dehors.
Les billets seront en vente jeudi 19 janvier, à 10 heures, au magasin de
musique de M^{lle} Godet, et le jour du concert, dès 3 heures, aux guichets de MM.
H. Wolfrath et C^{ie}, à côté du Temple.
Les demandes du dehors doivent être adressées à M^{lle} Godet.
PRIX DES PLACES :
Numérotées, 3 fr. — Non-numérotées, 2 fr.
Ouverture des portes : 3 1/2 heures. 548-1

Magasin à louer
A louer pour le 23 avril 1899, ou épo-
que à convenir, un grand magasin, avec
ou sans appartement, au centre des af-
faires.
S'adresser en l'Etude des notaires H.
Lehmann et A. Jeanneret, rue Léopold Ro-
bert 32. 402-4*

Marché
à
NUMÉROTÉ
A. WALLER
CHAUX-DE-FONDS
66 rue Léopold Robert 66

Plantages. On entreprendrait en-
core une grosse de
plantages échappements ancre et Roskopf
par semaine. — S'adresser rue du Tem-
ple Allemand 75, au pignon. 753-3

On demande
un horloger sérieux, bien
au courant de
la mise en boîtes après dorage et ache-
vage de la boîte soignée. On donnera la
préférence à une personne non mariée. —
Adresser offres avec certificats à la Fa-
brique d'horlogerie Brandt et Hofmann, à
BIENNE. 764-3

Employé intéressé
Une personne connaissant la comptabi-
lité et disposant d'un capital de 5 à 6000
francs trouverait une bonne place stable
dans une fabrique du Vallon. — S'adres-
sous chiffres X. X. 757, au bureau de
L'IMPARTIAL. 757-4

ÉVENTAILS
FLEURS pour Bals
Rubans en tous genres
Rubans froncés pour
garnitures de robes
PELUCHES
Voiles et Couronnes p^r Mariées
BIJOUTERIE
Boucles pour Ceintures
Au Grand Bazar du
Panier Fleuri
14850-263

Domaine à louer
Pour cause imprévue, à louer pour le
23 avril 1899, aux Planchettes, un
beau et grand domaine.
S'adresser en l'Etude des notaires H.
Lehmann et A. Jeanneret, rue Léopold
Robert 32, ou à M. Auguste Humbert-Droz,
aux Planchettes. 403-4

THEATRE de la Chaux-de-Fonds
Dimanche 22 Janvier
Bureau, 7 1/4 h. Rideau, 8 1/4 h.
Seule Représentation
de la Tournée
ACHARD
Le Grand Succès actuel
CHÉRI
Vaudeville en 3 actes,
de MM. Paul Gavault et V. De Cottens
On commencera par
LE GUET-APENS
Comédie en 1 acte,
de MM. Victor de Cottens et P. Gavault
Prix des places :
Balcons, 3 fr. 50. — Premières, 3 fr. —
Fautouils d'orchestre, 2 fr. 50. — Parterre,
2 fr. — Secondes, 1 fr. 50. — Troisièmes,
1 franc.
Pour plus de détails, voir les affiches
et programmes.
Billets à l'avance chez M. Léop. Beck
et Mme Evard-Sagne, 773-2

C. A. S.
La Course du 15 courant est reportée
au 22 JANVIER sans changements
au programme. — Renseignement au local
ou près des organisateurs. 745-1

Arrêt du Tram
GRANDE BRASSERIE de la LYRE
rue du Collège 23.
Téléphone Téléphone
SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI,
à 8 h. du soir,
GRANDE REPRÉSENTATION
du
Théâtre Guignol

donnée par Franz WETZEL père,
le célèbre **Roi des Guignols**, dans
son répertoire nouveau et amusant. 774-2
Dimanche, dès 2 1/2 heures,
MATINÉE
ENTRÉE LIBRE

Café des Alpes
12, Rue Saint-Pierre, 12
SAMEDI 21 JANVIER
dès 7 1/2 h. du soir, 775-2
TRIPES • TRIPES
Mode neuchâteloise.
FONDUE à toute heure
BILLARD
Se recommande, J. SOLARI.

Hôtel de la Gare
SAMEDI, dès 7 1/2 h. du soir,
Souper aux tripes
768-2 Se recommande.

CONTROLE FÉDÉRAL
des ouvrages d'or et d'argent
Le Recueil officiel
des lois et règlements sur le con-
trôle des ouvrages d'or et d'argent
est en vente au bureau au prix de fr. 1.—
H-116-c 326-7

AUX FABRICANTS !
Un faiseur de secrets se recomman-
de à Messieurs les fabricants pour travail-
ler à la maison pour des secrets à vis
ou américains, pour boîtes or et argent.
S'ad. au bureau de L'IMPARTIAL. 750-3

Le Corricide Bourquin
guérit sûrement et sans danger
Cors, Durillons, Verrues
Prix du flacon, 1 fr. 25.
Envoi au dehors contre 1 fr. 35 en timbres-
poste. 667-2*

PHARMACIE BOURQUIN
39, rue Léopold Robert 39.

Cercle des Bons-Templiers
Dimanche 22 Janvier
dès 8 heures du soir
Concert
donné en faveur des victimes d'Airolo
et donnée par une
CAUSERIE dame de la localité
— ENTRÉE LIBRE — 710 2

Magasin de charcuterie
Rue du Stand 6
A louer pour le 23 avril 1899 le magasin
de charcuterie, rue du Stand 6, se compo-
sant de 3 pièces, dont une à l'usage de
magasin; conviendrait aussi pour mar-
chand de légumes. Prix, 820 fr. annuelle-
ment. — S'adresser à M. Alfred Guyot,
gérant, rue du Parc 75. 306-3

COIFFURES de DAMES
BALS, NOCES, SOIRÉES
Mme SCHIFERDECKER
rue de la Demoiselle 6. 497

Qui donnerait des leçons de gui-
tare à une dame. — S'adresser
sous initiales J. F. 542, au
bureau de L'IMPARTIAL. 542

Pâté de Foie d'Oie
de Strasbourg
au Faisan Doré
PLACE NEUVE 12. 441

Pensionnat
Mlles GIESELER, du Hanovre, de-
meurant à STRASBOURG, Knobloch-
Strasse 5, reçoivent chez elles de 8 à 10
JEUNES DEMOISELLES
désirant apprendre un allemand pur. Vie
de famille. Maison chrétienne. Prix très
modérés. RÉFÉRENCES : Mlle de Lerber,
Berne; Mme Secrétan-Keller, Beau-Sé-
jour 7, Lausanne; Mme Guinand, Longe-
raie 2, Lausanne; M. A. Perrochet, direc-
teur du Gymnase, Neuchâtel; Mme Jules
Perregaux, La Chaux-de-Fonds; M. et
Mme Junod-Girard, La Chaux-de-Fonds.
H-136-D 339-8

Société de Consommation
Jaquet-Droz 27. Pare 54. Industrie 1.
411, Demoiselle 411. 1210-4

Vins de dessert
Monica ext. vieux, la bout., a./verre fr. 1.30
Etna Bordeaux » » 1.10
Capri rouge, grand crû » » 1.40
Perla Elbana vin de choix » » 1.10
Carovigno blanc » » 1.—
Vins rouges
Beaujolais le litre s./verre fr. 0.75
St-Georges » » 0.75
Arbois Stradella » » 0.50
Bon vin de table vieux » » 0.40
Rosé d'Espagne » » 0.35

Vins blancs
Neuchâtel 1895, le litre s./verre fr. 0.90
Neuchâtel 1894, » » 0.75
Petites Côtes » » 0.40
Rhum blanc, s./verre, le litre fr. 2.50
Rhum Ste-Lucie » » 3.—

Une plus belle
LUMIÈRE
est obtenue avec la simple
lampe en mettant dans le pé-
trole
Les Boules Lucifer de H. Unger
Lumière admirable, genre
GAZ ARDENT 90-13
La plus grande économie de
PÉTROLE
Prix pour 6 boules fr. 1.— non affr.
p^r 12 boules fr. 2.—, p^r 100 boules fr. 12.—
p^r 300 boules fr. 32.— franco.
Exploiteur général : L. Wirz, Bâle 143.
En vente à la Chaux-de-Fonds chez M.
Jean Weber, épicerie, rue Fritz Cour-
voisier 4.

Graisses
pour chaussures
rendant le cuir imperméable à l'eau
Succès absolu !
Droguerie E. PERROCHET Fils
4, rue du Premier-Mars 4.

Leçons d'anglais
et de français
Cours élémentaires et supérieurs
PAR
M^{lle} A. PAHUD
Professeur-diplômée
RUE DE LA PROMENADE 3
au 1^{er} Etage. 733-1*